CENTRE GOUVERNEMENTAL DE CYBERDÉFENSE

SC-07(04)

Services de télécommunications externes

Juill. 2026

Votre gouvernement

Québec

SC

Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-07(04) — Services de télécommunications externes (PaF-)

Énoncés :

a. Appliquer une interface gérée à chaque service de télécommunications externe
b. Établir une stratégie de flux de trafic pour chaque interface gérée
c. Protéger la confidentialité et l'intégrité de l'information transmise par l'intermédiaire des interfaces
d. Documenter chaque exception à la stratégie de flux de trafic en précisant le besoin de la mission ou de l'activité donnant lieu à l'exception et la durée de ce besoin
e. Examiner les exceptions à la stratégie relative aux flux de trafic [Affectation : fréquence définie par l'organisation] et retrancher les exceptions qui ne sont plus justifiées par un besoin lié à la mission ou aux activités
f. Prévenir l'échange non autorisé du trafic du plan de contrôle avec des réseaux externes
g. Publier de l'information pour permettre aux réseaux distants de détecter le trafic du plan de contrôle non autorisé depuis les réseaux internes
h. Filtrer le trafic du plan de contrôle en provenance des réseaux externes

Responsable : Aucun

Discussion :

Les services de télécommunications externes peuvent fournir des services de communications de voix et/ou de données. Les exemples de trafic du plan de contrôle comprennent le routage par protocole BGP (Border Gateway Protocol), le système d'adressage par domaines (DNS pour Domain Name System) et les protocoles de gestion. Prière de consulter le document NIST SP 800-189 pour de l'information supplémentaire sur l'utilisation de l'infrastructure à clé publique de ressources (ICPR) pour protéger les itinéraires BGP et détecter les annonces BGP non autorisées.